



## La Ville de Lancy obtient le Label "Commune en santé" avec 3 étoiles

La Ville de Lancy est fière d'annoncer l'obtention de ce [label](#) à son plus haut niveau (3 étoiles), qui reflète son engagement en faveur du bien-être de ses citoyennes et citoyens. La distinction s'ajoute aux sept labels dont dispose déjà la commune, dont le label « Bio Suisse » obtenu en 2019 et le label « Cité de l'Énergie ® GOLD », obtenu en 2020.

La distinction a été remise lors d'une cérémonie officielle, qui s'est tenue ce mercredi 19 mars, à la salle du Conseil municipal de la mairie de Lancy.

### Plus d'une centaine de mesures pour promouvoir la santé pour toutes et tous

Dans le cadre du programme initié par [Promotion santé Valais](#), 106 mesures ont été répertoriées et validées en matière de promotion de la santé. Ces mesures se déploient dans des thématiques variées comme la politique communale, les offres de loisirs, la famille et la solidarité, l'école, la santé au travail, les espaces publics et les infrastructures.

Le Conseil administratif se réjouit de ce succès, qui met en lumière les efforts fournis par l'ensemble des services de l'administration pour offrir à sa population un cadre de vie agréable, participant à améliorer sa qualité de vie. Pour Corinne Gachet, conseillère administrative déléguée aux sports : « Il est important d'offrir une large gamme d'installations sportives, mais aussi d'agir concrètement dans tous les domaines, notamment en matière d'aménagement du territoire ou de prestations sociales. ».

### Ajuster les projets selon les besoins de la population

L'obtention du label permet non seulement de mettre en avant ce qui a été réalisé, mais aussi et surtout d'envisager des améliorations continues grâce à un plan d'actions cohérent sur l'ensemble du territoire communal. Pour l'avenir, Lancy souhaite notamment renforcer sa collaboration avec les écoles, poursuivre la promotion du sport en plein air, développer son offre de prestations à destination des seniors et favoriser la mobilité douce. Plus concrètement, des projets sont prévus pour augmenter les zones d'ombrage, créer des vestiaires en libre accès pour les personnes pratiquant du sport ou encore intégrer des espaces couplant les besoins culturels et sociaux dans les nouveaux quartiers.

### Contact

Corinne Gachet, conseillère administrative déléguée aux sports  
[c.gachet@lancy.ch](mailto:c.gachet@lancy.ch)

\*Le label « Commune en santé » est un programme qui vise à valoriser les communes actives dans le domaine de la promotion de la santé et du bien-être de la population. Lancé en 2010, il a été développé par Promotion santé Valais et s'est depuis déployé dans plusieurs cantons romands. Intégrer la promotion de la santé, le bien-être et le bien vivre-ensemble contribue à agir pour le développement durable d'une localité. Les objectifs du label sont de renforcer les compétences des communes en promotion de la santé, de valoriser les mesures favorables à la santé déjà existantes au sein des communes labellisées, d'inciter ces dernières à développer ou mettre en œuvre de nouvelles mesures et d'ancrer et pérenniser celles-ci sur le long terme.